



MARIE-CHRISTINE HARITÇALDE
CONSEILLER ELUE



Assemblée des Français
de L'Étranger

ARGENTINE - CHILI - PARAGUAY - URUGUAY



SOMMAIRE

Agenda/Dates à retenir P.1

Session de l'AFE P. 2-7

Questions des
conseillers UDIL P.7

L'actualité de votre
Conseiller P.8



Photo Olivier Bolvin / MAE

Photo de famille de l'AFE (septembre 2013)

*Elections consulaires et AFE

DES CONSEILLERS CONSULAIRES POUR QUOI FAIRE ?

LEUR RÔLE

1

Élus de proximité,
ils représenteront
les Français établis
hors de France auprès
des ambassades
et des consulats



2

Ils pourront
être consultés
sur toute question
concernant les Français
de l'étranger



enseignement, aides sociales,
emploi, formation professionnelle, etc

3

Ils participeront
à l'élection
des sénateurs
des Français
de l'étranger



LEUR MANDAT

443
CONSEILLERS CONSULAIRES
élus au suffrage universel direct



PENDANT

6 ANS

RÉUNIS EN CONSEILS CONSULAIRES

Les conseils
auront lieu
au moins
2
fois
par an

Sous la présidence
de l'ambassadeur ou
du consul général

1 À **9**
CONSEILLERS Y SIÈGERONT

(en fonction du nombre de Français inscrits
dans la circonscription consulaire concernée)

diplomatie.gouv.fr

BY-NC-SA



Plus d'infos sur : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/voter-a-l-etranger-20721/election-des-conseillers/>

*Elections européennes : communiqué de la
Commission de l'Union européenne :
<http://www.assemblee-afe.fr/-elections-europeennes-.html>

Les dates à retenir :

- 25 mai : élection des conseillers consulaires (24 mai pour l'Amérique) et élections européennes

*XXEME SESSION DE L'ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER
(DU 3 AU 8 MARS 2014)*



Assemblée des
Français de l'étranger

LA SEANCE PLENIERE

Les journées de la 20ème SESSION PLÉNIÈRE de l'Assemblée des Français de l'étranger qui se sont réalisées au Ministère des Affaires Étrangères de la rue de la Convention à Paris les 6, 7 & 8 Mars 2014 précédées de trois jours de réunions des commissions fixes et temporaires, se sont déroulés dans une ambiance particulièrement morose.

Au fur et à mesure du début du travail en Commissions, les conseillers se rencontraient après plusieurs mois de séparation autour du café matinal. L'ambiance « fin de règne » était palpable et ce n'était que des « Tu te représentes ? » « Moi tu sais... » « Quelle usine à Gaz !... », Ce, pendant que les sénateurs qui avaient ou pensaient avoir des chances de se représenter aux prochaines élections de Septembre faisaient activement « la manche » de voix autour de ceux qui avaient des chances de perdurer comme grand électeur. Sans compter de nouvelles ambitions, surprises ou non, qui prenaient position : « Tête de liste ? Un homme une femme ? Pourquoi pas une femme un homme ? MOI je peux m'appuyer sur. ».

Morosité, sourires contraints, regrets, soupirs, nostalgies, doléances, lamentations, déceptions, remords, protestations, récriminations, accusations qualifiaient ces rencontres.

À contrario de la dernière réunion, aucune intervention officielle au niveau ministériel n'était prévue montrant ainsi, s'il le fallait le désintéressement gouvernemental envers cette Assemblée « déjà du passé ».



Photo Olivier Bolvin/MAE

Seule une invitation à un cocktail pour le lundi soir de Madame Hélène CONWAY-MOURET notre « encore » Ministre déléguée auprès du ministre des Affaires Étrangères, chargée des Français de l'étranger, venait exacerber les membres de notre groupe. En réponse l'UDIL et l'URDC sortaient un communiqué de presse, qui lui fut adressé, explicitant pourquoi ces deux formations avaient décidé de boycotter ce moment qui se voulait convivial. Malgré tout, le boycott ne fut pas entièrement respecté, petites chances et excuses

électorales obligent !!!

Un temps très fort de ces séances, la présentation le mercredi en fin de journée par notre ami Jean-Louis MAINGUY du film et du livre sur les 10 ans de l'AFE. À cette occasion furent amplement commentés le fait que, malgré les demandes, ce livre n'avait pas été préfacé ni par le Ministre des Affaires étrangères Président de l'AFE Monsieur Laurent FABIUS, ni par La Ministre déléguée chargée des Français de l'étranger Madame Hélène CONWAY-MOURET. Les lettres de demandes n'auraient pas atteint leurs destinataires !!! Un livre magnifique qui retrace la vie de l'AFE ces dix dernières années et dont les exemplaires passaient de main en main pour autographes, un vrai sport vu son poids : 3,5 Kg !

Le travail des commissions se soldait pour chacune d'elle par un « final » état des lieux et du travail effectué durant ces cinq dernières années et des recommandations pour les prochaines commissions de la nouvelle Assemblée.



Photo Olivier Bolvin/MAE

Les trois jours des sessions plénières se sont déroulés dans la même ambiance un peu délétère, chaque commission présentant son bilan et recommandations pour le futur. Il faut souligner les interventions extérieures toujours d'actualité de Madame Anne-Marie DESCOTES maintenant Directrice générale de la mondialisation et de Mme Hélène FARNAUD-DEFROMONT qui l'a remplacée comme Directrice à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger qui restent et resteront à l'écoute des Français de l'étranger « élus ou non élus »

Et ce furent les « adieux » en se promettant de se revoir, de garder une « amicale » de se tenir informé, de consolider ces amitiés qui se sont créées au fil d'un travail ensemble pour nos Français de l'Étranger.

TRAVAUX EN COMMISSIONS

Commission des Affaires culturelles, de l'Enseignement et de l'Audiovisuel

Les travaux de cette session ont couvert essentiellement **l'enseignement français à l'étranger** autour de quatre questions :

- 1/ Adaptation de l'offre éducative en fonction de la sociologie des familles, des besoins et des effectifs,
- 2/ Redéploiement géographique des établissements et des moyens
- 3/ Qu'attendez-vous des offres alternatives de scolarisation (CNED, FLAM, label FRANCEDUCATION et enseignement bilingue francophone) ?
- 4/ Qu'attendez-vous de la mise en place des réunions interministérielles et du suivi envisagé ?

Les opérateurs de l'enseignement français à l'étranger, l'AEFE, la DGESCO (MEN), le CNED et la MLF ont participé à ce forum.

Les **perspectives de financement** de l'enseignement français à l'étranger ont été aussi débattues avec Mme Anne Grillo, directrice de la coopération culturelle, universitaire et de la recherche à la DGM au MAE, M. Alexandre Koutchouk, sous-directeur à la Direction du Budget, et le Sénateur André Ferrand, en tant que président de l'ANEFE.

M. Jean-Luc Massin, Chef du service de l'Aide à la Scolarité à l'AEFE est venu nous mettre à jour sur les bourses scolaires.

M. Jean-Yves de Longueau, sous-directeur de l'égalité des chances et de la vie étudiante à la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et M. Olivier Bardon, sous-directeur Dossier social étudiant au CNOUS, ont été auditionnés sur **l'accueil et les bourses dans l'enseignement supérieur** français des étudiants français venus de l'étranger.

Une lettre validée par la commission leur a été envoyée pour prendre en compte la problématique de l'éloignement plus spécifiquement.

Pour terminer, après la présentation du rapport de la commission et le mot du Président de la commission, Mme Anne-Marie Descôtes, Directrice Générale de la DGM, est intervenue sur le thème de « **l'avenir de l'enseignement français à l'étranger** dans la mondialisation ».



Photo Olivier Bolvin/MAE

La Directrice de l'AEFE, Mme Hélène Farnaud-Defromont, a ensuite remis la médaille de l'AEFE au président John Mac Coll.

Commission des Affaires sociales



Photo Olivier Bolvin/MAE

La commission a reçu 6 intervenants :

Monsieur Alexis de SAINT-ALBIN du groupe Humanis qui nous a expliqué l'organisation et la mutualisation des retraites complémentaires.

Madame Michèle MURH - Direction des relations internationales de la CNAV – venue nous parler de la réforme des retraites.

Point essentiel les retraites ne seront plus revalorisées en avril mais en octobre à partir de cette année, ce qui permet une économie notable pour la caisse.

Certaines mesures sont en cours et devront attendre les décrets d'application pour être mises en place.

Monsieur Michel TOUVEREY et **Monsieur Jean GOURMOND** – Directeur et agent comptable de la Caisse des Français de l'Étranger – CFE.

Un léger recul des adhésions probablement dû à la crise économique.

Les comptes de la CFE ont été certifiés en 2013 sans réserve.

La carte vitale peut être délivrée par la CPAM de Tours pour tous les retraités adhérant à la CFE.

Pour les retraités non adhérents à la CFE la demande devra être faite à la CPAM de Seine et Marne.

Madame Catherine MANCIP – Sous-Directrice de l'Expatriation de la scolarisation et de l'action sociale au MAE et **Madame Anne-Marie COURRIAN** – Chef de la mission de la protection des personnes au MAE, nous ont donné le bilan des aides sociales qui ont été versées en 2013 – valeur totale consommée 14.515.000 Euros.

Pour 2014, le budget prévu après gel sera de 15.100.000 Euros.

La Commission demande que la réunion du Comité des Subventions du programme 151 concernant les OLES - Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité – des élus puissent participer. Le budget prévu pour ces subventions sera de 350.000 Euros avec un supplément de 100.000 Euros venant de la remontée des sommes non consommées en 2013 pour l'Aide sociale.

Le problème de tutelle et de curatelle à l'étranger reste la mise en place du procès sur place avec si nécessaire l'exequatur de la décision pour les biens en France.

Commission des Finances et des affaires économiques

La commission a axé ses travaux sur 2 points qu'elle a toujours considérés particulièrement importants: le **commerce extérieur** de notre pays dont les Français de l'Etranger sont une partie prenante non négligeable ainsi que la **fiscalité** qui concerne ces derniers de plus en plus.

Comme d'habitude la commission a pu auditionner des intervenants situés à des postes-clé.

M. Arnaud Vaissié, nouveau président de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'Etranger (UCCIFE), accompagné de M. Charles Maridor directeur du réseau, a présenté le réseau comme un dispositif d'appui au commerce extérieur français « qui en a bien besoin en ce moment ». Tout comme la commission ne cesse de le faire depuis des années, il déplore la multiplication des acteurs extérieurs (mille-feuille) et souhaite une simplification des structures d'appui. L'UCCIFE s'autofinance à 97%, est présente dans 80 pays avec 874 collaborateurs. Son rôle toujours plus important est : l'accueil (autant d'entreprises françaises qu'étrangères sont membres), l'influence auprès des ministres du commerce de chaque pays, des administrations, des entreprises, des CCI, création de sections spécialisées par ex. sur l'environnement ... et le support aux entreprises françaises dont les PME, en complément avec UBIFRANCE.

Ses missions sont, en amont, la prospection, l'information, pousser les entreprises à venir dans le pays et, en aval, une fois implantées, leur offrir une domiciliation avec accès aux services de recrutement et à l'expérience.

La situation difficile de notre commerce extérieur apparaît clairement face à l'Allemagne - les CCI y sont seuls acteurs - qui a 4 fois plus (360') et l'Italie 2 fois plus d'entreprises exportatrices que nous. Il faut donc trouver les remèdes à la sous-capitalisation des PME, au manque de formation export au sein des entreprises, à la faible maîtrise des langues et à la réticence à payer des prestations indispensables. La France devra donc avoir comme objectif de passer de 90' à 100' entreprises exportatrices rapidement, cela ne peut se faire qu'avec de nouvelles entreprises, à l'exemple des USA où la création d'emplois depuis 15 ans est venue des PME de moins de 5 ans.

Mme Catherine Garetta, Directrice Exécutive des relations extérieures et partenariats à l'Agence Française de Développement, accompagnée de M. Régis Marodon, a précisé que l'AFD, bien que n'étant pas directement au service du commerce extérieur, contribuait à l'influence économique française à travers ses 4 métiers qui sont le financement de projets en Outre-Mer, PROPARGO, projets privés (€ 1 Mrd), Agence de développement pour les pays les plus pauvres (€ 200 Mio) et Banquier de développement à conditions favorables.

Cet établissement public, soumis à la réglementation bancaire, est contrôlé par le MAE et le Ministère des Finances.

M. Cyrille Pierre, Dir. Général de France Expertise Internationale rappelle que son organisme emploie des consultants (plus de 500) en mission pour un CA de € 42,2, Mio, soit 25 jours d'expertise dans 60 pays. Les 2/3 viennent du privé. A

son tour il déplore le niveau moyen en France des connaissances en langues étrangères. Cependant le FEI répond à un besoin réel. Il poursuit le rôle que notre pays a tenu dans le passé pour le réveil de pays comme le Japon (Meiji) ou la Turquie (Attaturk) et durant la période coloniale. A travers l'ingénierie de coopération, FEI contribue à l'expansion de la France à l'Etranger.

M. Edouard Marcus, sous-dir. des affaires européennes et internationales, Direction de la législation fiscale, Ministère de l'Economie et des Finances, accompagné de M. Romain Betti, souligne que les discussions en cours sur les conventions fiscales ont pour but « d'essayer d'arranger les choses » pour les contribuables et leur éviter la double imposition. La France a 130 conventions Deux cas notamment ont fait l'objet des débats :

Les discussions en cours avec la Suisse sur l'évolution des accords de 1983 concernant les frontaliers, le contrôle bilatéral des embauches, les contributions des employeurs et les impôts. 140' frontaliers français inquiets sont concernés. De même la question des successions n'est toujours pas réglée, on s'achemine vers une convention sans articles les concernant. La France, d'ailleurs, n'a signé jusqu'à ce jour que très peu de conventions intégrant les successions, ce qui, comme le souligne le rapporteur de la commission, n'est pas surprenant du fait du différentiel « abyssal » des droits et impôts en ce domaine avec notamment les pays européens.

Les discussions avec l'Allemagne sur la taxation des retraites par le fisc allemand concernent 90' Français qui ont travaillé dans ce pays et sont rentrés en France pour leur retraite où ils payent leurs impôts. Une rencontre entre les deux Ministres des Finances en fin d'année a permis de débloquer la situation en décidant que la taxation se ferait dès 2014 en fonction du pays de résidence. Il s'agit donc d'une remise en cause de la convention franco-allemande de 1959 qui était en contradiction avec le principe général de l'imposition dans le pays de résidence. En contre-partie, la France devra reverser une compensation à l'Allemagne. Les contribuables concernés devraient pouvoir bénéficier d'un crédit d'impôt dans la limite de ce qu'ils ont payé en France.



Photo Olivier Bolvin/MAE

M. Serge Desclaux, Dir. du Pôle Fiscal et M. Olivier Lejeune, Dir. Divisionnaire, Direction des résidents à l'étranger et des services généraux (DRESG), accompagnés de M. Vincent Bernard.

La DRESG (120 personnes) est en charge de l'assiette, du contrôle et du recouvrement des non-résidents. 199' non-résidents ont fait une déclaration d'impôts en 2013 (+4%) dont 113' en ligne (+16%). Un tour d'horizon a été fait sur les différents taux de taxation des plus-values allant de 34,5% pour les résidents en Europe à 90,5% pour les résidents en pays dits non-coopératifs. L'application de la CSG/CRDS a entraîné une vive réaction des non-résidents, plusieurs milliers d'appels et contacts ont fortement perturbé les services de la

DRESG. Ce sujet sensible est désormais devant la cour de justice européenne. Un membre de la commission a suggéré que le ministère des finances procède d'ores et déjà à la constitution d'une provision (!). Capitaux mobiliers: Possibilité d'obtenir le taux réduit de 15% avec l'attestation de résidence No. 5000.

Les échanges d'informations avec les administrations fiscales des autres pays se mettent de plus en plus en place, cf. accords FATCA par directives européennes.

M. Christophe Bouchard, nouveau Directeur des Français de l'Etranger et de l'Administration Consulaire (DFAE), accompagné de M.Christian Reignaud et de Mme Laurence Haguenauer, a présenté l'exécution du programme 151 pour 2013: Dotation de € 357,2 Mio (- 3%) dont salaires € 212,5 Mio et dépenses de fonctionnement €144,7 Mio, (€ 136 Mio après réductions imposées). Les bourses scolaires se sont élevées comme prévu à € 110,3 Mio après suppression de la PEC. Le budget 2014, quant à lui, est doté avec € 376 Mio (+5%) tandis que l'enveloppe des bourses monte à € 118,8 Mio. La commission est revenue sur sa demande votée par l'AFE à ce que lui soit communiqué le nombre d'enfants français bénéficiaires par rapport à ceux qui sont scolarisés d'une part et à ceux enregistrés dans les consulats d'autre part. Réponse: 6% des enregistrés.

Concernant l'attribution des passeports biométriques/valise ITINERA, une évolution vers une seule comparution fait l'objet d'un projet de réforme intégrant les consuls honoraires de nationalité française. Le Directeur s'est montré très ouvert aux remarques, réflexions et suggestions de la commission.

Commission des Lois et règlements



Photo Olivier Bolvin/MAE

A la veille des dépôts de listes, le décret et divers arrêtés ne sont toujours pas publiés. La commission dénonce le dilettantisme lié à la mise en place de cette réforme. Elle souligne en outre la difficulté de mener des travaux à bien face à la rétention de documents qui perdure depuis deux ans.

Concernant les **élections du 25 mai**, un dialogue avec l'administration a permis d'améliorer et de préciser certains points pour que celles-ci puissent se dérouler du mieux possible : Elle demande à ce que les obligations des candidats se limitent au code électoral et aux textes et que ne soient pas ajoutées toutes sortes de contraintes qui ne sont aucunement justifiées. Les documents administratifs seront revus dans ce

sens.

La notion d'égalité mais aussi de faisabilité en matière de vote internet a été mise en avant et aboutit à un élargissement des critères pour les titres et définition des listes : 2 lignes de 100 caractères). Les contraintes édictées par l'administration en matière de circulaire n'ont pas lieu d'être, hormis dispositions du Code électoral puisque cette circulaire n'est pas remboursable.

Il ne reste qu'à espérer que le nombre de recours reste limité pour ne pas entraîner un effet de ricochet sur les élections à l'AFE et ensuite aux sénatoriales.

En ce qui concerne les **élections européennes**, la commission a souligné la grande complexité des situations qui risque de peser sur la participation.

Sur la mise en place des conseils consulaires et de la nouvelle AFE, les textes ne donnent guère de détails. Si on peut y voir une liberté des futurs élus à former ces nouvelles structures, l'expérience des 30 dernières années et la tutelle des chefs de poste qui n'existait pas dans les textes jusqu'à présent rend la commission sceptique aux réelles possibilités en la matière.

L'analyse des textes et des conditions d'exercice du futur mandat ne prend pas en compte la réalité du terrain et en particulier des communautés éloignées des postes. Le regroupement régional de conseils consulaires « par manque d'activités dans certaines circonscriptions » selon les mots de l'administration laisse planer un doute sur la proximité annoncée que doit apporter le nouveau découpage. La Commission enfin souligne le manque total d'interaction entre les conseillers consulaires et les conseillers AFE. De multiples questions restent encore sans réponse.

Commission de l'Union européenne



Photo Olivier Bolvin/MAE

La commission de l'Union Européenne a présenté un bilan moral de ses travaux depuis sa création en 2004. Tout au long de cette décennie elle a dénoncé la problématique liée aux européens établis hors de leurs Etats d'origine. Elle s'est penchée sur les problèmes transfrontaliers, les régimes de sécurité sociale, le notariat européen ainsi que la déterritorialité de la délivrance des documents d'identité.

Elle a également établi un rapport sur les simplifications administratives pour les Français résidents en Europe dont certaines propositions ont été suivies d'effet. La dernière contribution de notre commission va permettre l'immatriculation au registre de l'INSEE des Français nés hors de France et ainsi d'obtenir au même titre que ceux nés en Métropole, un numéro de sécurité sociale ou NIR. L'inscription au registre se fera à partir de 2015 à l'ensemble des personnes nées à l'étranger et dont l'acte a été dressé dans les consulats après 1970.

Citation qui aurait pu être le ciment de notre commission : « Ce qu'il y a de moins simple, de moins naturel, de plus artificiel, c'est à dire de moins fatal, de plus humain et de plus libre dans le monde, c'est l'Europe ». Jules Michelet.

Commission temporaire des anciens combattants



Photo Olivier Bolvin/MAE

Lors de la dernière réunion de la commission des Anciens Combattants de l'AFE, sous sa forme actuelle, il y eut deux intervenants. Le premier fut M. Robert Frank, historien, professeur émérite à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et membre du conseil scientifique de la Mission du Centenaire 14-18, qui fit brillamment l'historique de la Première Guerre mondiale. Le second intervenant fut Jacques Janson, qui en tant que rapporteur de la Commission, fit le bilan des travaux de celle-ci au cours des dernières années. La Commission puis l'Assemblée plénière exprimèrent le souhait que dans la nouvelle AFE soit créée une commission de la Mémoire et des Anciens Combattants.

Commission temporaire de la sécurité des Français à l'étranger

La Commission a auditionné M. Marc FONBAUSTIER, sous-directeur du Centre de Crise, qui a brossé un tableau complet de la situation des risques. Nous sommes en présence de **trois crises politiques ouvertes et simultanées**. L'Ukraine, la Thaïlande et le Venezuela. Le Centre de Crise surveille les évolutions par la mise en place de dispositifs de crise induisant une attention permanente.

La **présence militaire française**, deux théâtres d'opération : Au Mali, malgré le premier choc militaire subit par AQMI, la situation reste délicate entre le sud Libye et le nord Mali où des groupes terroristes semblent se reformer. En Centrafrique, la France

augmente de 600 à 700 hommes la force de désarmement et si Bangui semble pacifiée, il n'en est pas de même pour certaines provinces. Il est nécessaire que les Européens et les pays tiers participent activement à cette mission de maintien de l'ordre.

Les régions sous tension :

Le Yémen, la Syrie et la Libye, à Bengazi. Des informations émanant de source gouvernementale libyenne accréditent le risque d'enlèvement ou d'actes hostiles contre des citoyens français dans le Sud du pays.

En Egypte, l'attention se porte sur la radicalisation politique des Frères Musulmans et surtout sur la montée en puissance du mouvement jihadiste Ansar Beit al Maqdess qui a revendiqué la plupart des récents attentats meurtriers à travers l'Égypte.

En Tunisie, la situation s'améliore mais le danger pourrait venir du groupe islamiste salafiste Ansar al-Charia qui renforce sa branche armée avec des jihadistes venus du sud-lybien.

Le Sahel et l'Afrique : un grand nombre de pays dont la stabilité politique reste précaire vont rentrer en période électorale avec tous les risques que cela comporte.

Les **dépenses de sécurité** du MAEE sont partagées par trois services : La Direction des immeubles et des logements, le Service de la sécurité diplomatique et le **Centre de Crise**.



Ariane a vu les inscriptions tripler en un an passant de 50.000 à 145.000 avec la possibilité de s'inscrire pour trois pays différents.

Le site *Conseils aux voyageurs* qui, couplé à Ariane, a reçu 7 millions de visites.

La protection des bâtiments se voit renforcée avec un budget de 20 millions d'euros.

Les 220 plans de sécurité des ambassades ou des consulats sont validés à 100% sur Phèdre III, 40% sont excellents et 60% sont en nette amélioration.

La communication de crise passe par la création d'une cellule de crise dans chaque ambassade qui doit offrir une capacité à répondre. Mais il faut pouvoir aussi avertir les compatriotes par internet, portable, moyen radio et téléphone satellitaire.

La sécurité des entreprises - La volonté de donner corps à la diplomatie économique a généré une augmentation du nombre d'entreprises françaises à l'étranger. Le Centre de Crise propose plusieurs outils organiques pour les accompagner.

La Commission a **auditionné Monsieur Pouria AMIRSHAHI**, député des Français de l'Étranger qui nous a présenté l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), seul « Think Tank » français d'envergure dans le domaine des questions stratégiques et internationales, dont il est le Président.

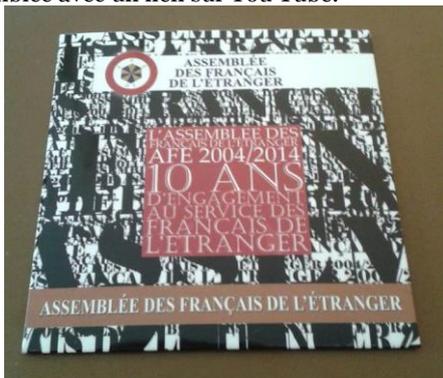
Sites sur Internet : www.iris-france.org , www.affaires-strategiques.info

Groupe Communication

Film et livre de l'AFE : Le film de l'AFE dans sa nouvelle version (10') ainsi que l'ouvrage retraçant la synthèse des 10 ans de travaux de l'Assemblée ont fait l'objet d'une présentation publique en salle plénière, le mercredi 5 mars 2014, en présence de Madame Hélène Conway-Mouret, ministre déléguée chargée des Français de l'étranger. Cette présentation a été faite par le groupe Communication au complet en présence de la Vice-présente, Madame Anne-Colette Lequet. M. Jean-Louis Mainguy en a été le porte parole.

Un exemplaire du livre et du CD du film ont été offerts à Madame Conway-Mouret ainsi qu'au ministre des Affaires étrangères, président de l'AFE, Monsieur Laurent Fabius accompagnés d'une lettre de la part du groupe Communication.

Le film de l'AFE est déjà mis en ligne sur le site de l'Assemblée avec un lien sur You Tube.



Plan de communication : Les informations diffusées sur les sites des postes consulaires n'étant pas toujours à jour (par exemple pour les élections), il a été envisagé de créer une rubrique plus lisible intégrée au site de l'AFE. (en haut à droite sur la page de l'accueil) ayant spécifiquement pour thème les prochaines élections consulaires.

Adresses courriels des conseillers AFE après l'élection de mai et de juin 2014 : Il a été décidé qu'à l'issue de l'élection des conseillers AFE, un message générique indiquant que l'adresse n'est plus valide sera diffusé sur toutes les adresses des conseillers non réélus à la nouvelle AFE.

Cependant pour ces mêmes conseillers, les messages arrivés sur leur boîte mail AFE seront redirigés vers leurs adresses privées pendant une période d'un mois après les élections.

Mise à jour du site AFE par le groupe Communication : Une mise à jour du site de l'AFE a été décidée, ainsi que la rédaction du mot des Vice-présidents qui sera réactualisé. La nouvelle Newsletter sera publiée après synthèse des travaux de la XXème session plénière accompagnée d'un message de transition vers la nouvelle AFE qui sera compris dans la page d'accueil du site.

Retrouvez les rapports complets des commissions sur le site :

<http://www.assemblee-afe.fr/-travaux-des-commissions-.html>

Questions écrites, orales et d'actualité
des membres du groupe UDIL

Questions écrites

Mme Martine SCHOEPPNER : [Etablissement des procurations de vote à l'étranger](#)

M. Michel DUCAUD : [Tableau n° 01 annexé à l'article 20 du décret 2014-144 du 18 février 2014](#)

M. Michel DUCAUD : [Tableau n° 02 annexé à l'article 34 du décret 2014-144 du 18 février 2014](#)

Questions orales

M. Jean-Louis MAINGUY : [Mutualisation de la gestion des certificats d'existence des assurés résidant hors de France](#)

Questions d'actualité

Mme Martine SCHOEPPNER : [Indemnités des conseillers consulaires et conseillers AFE](#)

Retrouvez l'ensemble des questions écrites, orales et d'actualité et leurs réponses sur le site :

<http://www.assemblee-afe.fr/-questions-.html>

Mars 2014

Retrouvez nous sur le site :
www.mcharitcalde.cl

2014, n°1

RENCONTRES AVEC VOTRE CONSEILLER
Tous les mardi de 10 :30 à 13 heures
Consulat de France, Condell 65, Providencia

ACTIVITES DE VOTRE CONSEILLER

Au Chili



A Paris



**Une partie du groupe UDIL
(lors de la session AFE)**

Visite de la Ministre Hélène Conway au Chili

Hélène Conway-Mouret, ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger, a représenté la France aux cérémonies d'investiture de la présidente Michelle Bachelet.

Le 10 mars, Mme Conway-Mouret a rencontré, lors d'une réception à l'Ambassade, la communauté française installée au Chili.

La ministre déléguée s'est rendue au Lycée Saint-Exupéry de Santiago, Site 2- Chamisero. Elle a pu constater la qualité des infrastructures de ce nouvel établissement, qui figure parmi les meilleurs du Chili, et enregistre des demandes d'inscriptions en constante augmentation. A cette occasion, elle a également rencontré les représentants du personnel enseignant et de la corporation gestionnaire du lycée. La ministre déléguée a salué le rôle joué par les Français de l'étranger en tant que vecteurs de la culture, de la langue et des valeurs de notre pays.

La ministre déléguée s'est également réjouie des avancées permises par les réformes engagées récemment, qu'il s'agisse d'améliorer la lisibilité du système des bourses et de moderniser les services consulaires.

Le lendemain, Mme Conway-Mouret a inauguré le cycle préparatoire aux études d'ingénieur ouverte par l'Université technologique de Compiègne au lycée Jean d'Alembert de Viña del Mar. Il s'agit d'une des premières réalisations des partenariats internationaux triangulaires d'enseignement supérieur (PITES) visant à faciliter l'internationalisation de l'enseignement supérieur français et la poursuite d'études en France pour les étudiants latino-américains.

